



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rencontre avec les maires de Polynésie française

**Séquence Gestion covid-19 - soutien
économique et social**

Jeudi 6 août 2020

Présidence, Papeete

Les mesures de soutien aux entreprises polynésiennes

 Trésorerie : le fonds de solidarité, le prêt garanti par l'Etat et avance de trésorerie / prêt à taux bonifié

 Banques : le refinancement et le rééchelonnement des échéances

 Commande publique : les marchés publics

 Intervention des opérateurs de l'Etat et accélération des paiements aux collectivités et aux entreprises

 Médiation : le médiateur de crédit et le médiateur des entreprises

Le fonds de solidarité

Apport Etat : 835 Mds Fcfp dès la mise en place du dispositif en mars 2020 ;
Apport PF : 130,8 millions Fcfp ; mise en place dès avril et prolongé jusqu'en décembre 2020.

Nombre d'entreprises bénéficiaires (au 05/08/2020) : 19 850 **Montant** : 3 milliards Fcfp

Le PGE

300 Mds € à l'échelle nationale.

Bilan (à fin juillet 2020) : 634 dossiers validés pour 43,2 milliards Fcfp d'encours dont AIR TAHITI et AIR TAHITI NUI.

L'avance de trésorerie ou le prêt à taux bonifié

Si refus PGE.

Mise en place sous 1 mois (texte applicatif et convention).

Le refinancement des banques et le rééchelonnement des échéances

Lignes de refinancement allouées aux établissements de crédit de Polynésie française par l'IEOM

	Pour mémoire date de déblocage	Montant débloqué
LR 6 mois	30 décembre 2019	4,3 milliards Fcfp
LR 6 mois	27 mars 2020	5,9 milliards Fcfp
LR 24 mois	15 mai 2020	21,1 milliards Fcfp
LR 12 mois	26 juin 2020	11,6 milliards Fcfp
Cumul		42,9 milliards Fcfp

Négocier avec sa banque un rééchelonnement des échéances bancaires

La commande publique

Reconnaissance du coronavirus covid-19 comme un cas de force majeure pour les marchés publics

Depuis fin mars 2020 : pas de pénalités de retard.

Les aides des agences et opérateurs de l'Etat

Accélération et anticipation des versements des dotations aux collectivités (Pays et communes) et des paiements de factures aux entreprises.

Offres bancaires AFD, Bpifrance, Banque des territoires, IEOM, avec des conditions financières adaptées.

La médiation

Le médiateur de crédit (IEOM)

Le médiateur des entreprises